



Au sommaire de ce numéro

<ul style="list-style-type: none">• Rivages de France• Conservatoire du littoral• Politiques publiques• International• Observations• Appel à projets / Appel à candidature• Création et classement des espaces protégés	<ul style="list-style-type: none">• Gestion des sites• Du côté des sites• Colloques• Publications• Sorties• Emplois / Stages / Bénévolat• Sites Internet• Formation
---	--

Rivages de France

Christine Sandel, nouvelle présidente de Rivages de France

Christine Sandel a été élue à l'unanimité présidente de Rivages de France lors du Conseil d'administration du 22 septembre 2011. Conseillère régionale en PACA, elle est entrée à l'association en tant que vice-présidente en 2004. La nouvelle présidente s'est dite fière d'occuper cette fonction et de succéder à Jérôme Bignon, qui en tant que président du Conservatoire du littoral reste administrateur de Rivages de France. Merci à Jérôme Bignon pour son intense et remarquable action en faveur du réseau des gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres et félicitations à Christine Sandel pour cette nouvelle mission à Rivages de France !

L'arbre-girafe a besoin de vos votes !

La commune de [Fouesnant-les Glénan](#), adhérente à Rivages de France, vient d'être sélectionnée pour représenter la région Bretagne au concours de l'arbre de l'année, organisé par l'Office National des Forêts et le magazine Terre Sauvage. Son « arbre-girafe » a visiblement séduit le jury, grâce à sa forme et au projet pédagogique construit autour de ce chêne pédonculé âgé de 200 ans. Il est situé dans le bois de Penfoulic, site appartenant au Conservatoire du littoral. Le sentier pour y accéder est labellisé pour les quatre handicaps.

Toute l'équipe de Rivages de France vous encourage donc à voter pour cet arbre afin qu'il obtienne le prix du public ! Le prix du jury sera également décerné fin novembre, il fera son choix parmi les 26 participants de métropole et d'Outre-mer, dont les photos seront exposées sur les grilles de l'UNESCO à Paris en décembre.

[Voter](#) pour l'arbre de Fouesnant-les Glénan

[Retour au sommaire](#)

Conservatoire du littoral

Atelier 2011 - Le paysage littoral : quelles ambitions ? Construisons un projet de sens commun – 16 et 17 novembre 2011 – Calais

Depuis sa création en 1975, le Conservatoire du littoral a pour mission de protéger la biodiversité et les paysages. Il acquiert des sites sur les littoraux français pour les restaurer, les mettre en valeur et les ouvrir au public. Pour de grands espaces, tels que ceux protégés sur la Côte bleue, à l'ouest de Marseille ou dans les Agriate, en Corse, comme pour d'autres moins étendus, tels que le domaine du Rayol dans le Var ou le domaine d'Abbadia sur la corniche basque, la protection du paysage est à l'origine même de l'intervention du Conservatoire.

Au delà du simple coup d'arrêt qu'il donne à tout projet immobilier, le Conservatoire aménage les lieux dans le respect de leur géographie, de leurs richesses naturelles, de leur histoire et de leurs usages contemporains. Depuis presque 40 ans aujourd'hui, les projets de mise en valeur paysagère se succèdent sur les sites : tous sont uniques, mais tous sont construits autour des mêmes valeurs : le respect du site, la légèreté et la réversibilité des aménagements et bien d'autres. Quelles sont ces forces motrices qui charpentent les projets ? Comment les formaliser pour les faire partager ? Que deviendront-elles demain, lorsque le tiers du littoral français sera protégé ?

Le programme de l'Atelier sera disponible sur le [site du Conservatoire du littoral](#) début octobre.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Jade Isidore par [mail](#) ou au 01 44 63 56 60.

La cabane n°57 a retrouvé une résidente

Nous évoquions dans la lettre d'information de mai 2011 qu'une cabane de l'île aux Oiseaux cherchait un nouveau locataire. L'heureuse élue a été choisie à l'unanimité, grâce à son dossier qui développait des motivations en adéquation avec l'esprit de l'île. Le Conservatoire du littoral lui a délivré une autorisation d'occupation temporaire pour 7 ans. Au total, 28 candidats désireux de résider sur ce petit bout de terre du bassin d'Arcachon ont envoyé un dossier. La commission consultative a reçu deux d'entre eux en entretien. Pour les 27 qui ont été recalés, il ne reste plus qu'à patienter jusqu'à la prochaine procédure de réattribution...

[Retour au sommaire](#)

Politiques publiques

Rapport sur la gestion du trait de côte

Alain Cousin, député de la Manche, a remis à la Ministre de l'écologie début septembre le rapport « Propositions pour une stratégie nationale de gestion du trait de côte, du recul stratégique et de la défense contre la mer, partagée entre l'Etat et les collectivités territoriales ». Rivages de France a fait partie du groupe de travail qui a été consulté pour la réalisation de ce document. L'élaboration de la stratégie a été initiée dans le cadre du Grenelle de la mer. Elle comporte quatre parties :

- Les constats partagés ;
- Les principes d'une gestion intégrée et durable de la frange côtière ;
- Les recommandations stratégiques, telles que la protection voire la restauration du bon fonctionnement des écosystèmes côtiers ;

- Les propositions d'actions, comme l'organisation d'un réseau national d'observatoires du trait de côte.

[Télécharger](#) le rapport

Guyane et Martinique : des DOM qui deviennent des collectivités uniques

La Guyane et la Martinique sont devenues des collectivités uniques selon deux lois promulguées au Journal officiel en juillet dernier. Elles restent statutairement des départements d'Outre-mer mais au lieu d'être gérées par un conseil régional et un conseil général, elles seront gérées par une seule collectivité, qui suivra les mêmes règles juridiques qu'en métropole. Cette décision avait été approuvée par les Guyanais et les Martiniquais lors d'un référendum en janvier 2010. Chaque département sera doté d'une assemblée de 51 membres à partir de 2014, date à laquelle le renouvellement des conseillers régionaux et généraux était prévu.

[Télécharger](#) la loi relative à ces collectivités

[Retour au sommaire](#)

International

Bientôt un vaste réseau d'aires marines protégées au Royaume-Uni

Une liste de 127 aires de protection marines a été proposée au gouvernement britannique pour qu'elles deviennent des réserves naturelles. La zone de conservation marine s'étend sur une surface de 37 000 km², soit le double de la superficie du Pays de Galles. Environ la moitié des sites se trouve dans le sud-ouest du Royaume-Uni et en Manche. Les périmètres autour de l'île de Wight, de l'archipel des Scilly, la majorité des îlots et des estuaires font partie de cette liste. Pour mener à bien ce projet, il a fallu réaliser 155 réunions et 2500 entretiens, notamment avec les industriels qui sont très présents sur le littoral britannique. L'éolien offshore est un secteur en pleine croissance puisqu'une centaine d'éoliennes a déjà été implantée et plus de 900 sont en cours d'installation. Ces entreprises n'auront qu'un accès limité aux zones hautement protégées, tout comme l'industrie pétrolière et les extracteurs de sable. Au final, seul 2% des aires marines seront totalement protégées. Plus d'information sur le [site du Guardian](#)

[Retour au sommaire](#)

Observations

Un « touriste » à plumes issu des Tropiques fait escale dans le Verdon

Un fou à pieds rouges (*Sula sula*) a été aperçu à plusieurs reprises pendant la première quinzaine de juillet au lac de Sainte Croix dans le Verdon. C'est sa première observation en France et la troisième en Europe. Cet oiseau niche habituellement dans les îles de l'océan Indien, du Pacifique, des Caraïbes et du sud-ouest de l'Atlantique. La [LPO PACA](#) a bagné l'animal et des plumes ont été prélevées pour analyse et envoyées au Muséum national d'histoire naturelle. Deux hypothèses permettraient d'expliquer sa présence. La première concernerait une modification de la trajectoire des courants marins dans l'Atlantique, en raison du changement climatique. Les oiseaux tropicaux marins seraient alors poussés à aller plus au nord lors des migrations. La seconde reposerait sur l'origine de la colonie

dont est issu ce fou. Il pourrait provenir de l'océan Indien, serait remonté par la mer Rouge et arrivé en Méditerranée.

[Retour au sommaire](#)

Appel à projets / Appel à candidature

Appel à projets opérationnels pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité

Dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité, l'Etat a lancé sept appels à projets opérationnels. Cinq d'entre eux ont été dévoilés en juillet 2011 et portent sur les thématiques suivantes :

- **Projets innovants dans le domaine de l'ingénierie écologique, dont la gestion du trait de côte et la restauration des milieux marins.** Date limite de candidature : 30 septembre ;
- **Lutte contre les espèces exotiques envahissantes terrestres et marines dans les départements et les collectivités d'Outre-mer.** Date limite de candidature : 30 septembre ;
- **Restauration des milieux remarquables ou sensibles.** Date limite de candidature : 30 novembre ;
- Conservation et utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales. Date limite de candidature : 30 novembre ;
- Rétablissement des continuités écologiques sur des infrastructures de transport existantes. Date limite de candidature : 30 septembre.

Le site pour déposer les dossiers de candidature est ouvert : www.snb.developpement-durable.gouv.fr.

Vous trouverez plus d'informations sur chaque appel à projet dans le [document récapitulatif](#) du Ministère de l'écologie.

Bientôt un plan national d'actions pour une espèce corse ?

Le Ministère de l'écologie a lancé une consultation publique jusqu'au 23 septembre 2011 sur projet de plan national d'actions en faveur de la buglosse crépue (*Anchusa crispa*). Cette plante, endémique de Corse et de Sardaigne, vit sur les hauts de plage. Seuls 6 sites de Corse-du-Sud abritent cette espèce de la famille des boraginacées. Elle est protégée en France et à l'échelle européenne grâce à la directive Habitats. Le projet de plan national d'actions s'articule autour de 3 axes : un état des lieux des connaissances sur ce végétal, une stratégie de conservation à long terme et une liste d'actions liées à la gestion et à la communication durant la mise en œuvre du plan. Ce programme pourrait commencer en 2011 et durer jusqu'en 2015.

[Consulter](#) le site du ministère sur cette consultation publique

[Retour au sommaire](#)

Création et classement des espaces protégés

Une nouvelle réserve en Guadeloupe

C'est une première pour l'Outre-mer : une réserve naturelle à caractère essentiellement géologique a été créée par décret du 19 juillet 2011. S'étendant sur 62 ha et comprenant une partie marine, la réserve naturelle nationale de La Désirade se situe sur une île à l'est de la Grande-Terre. Ce site emblématique dispose de matériaux témoins de la phase la plus ancienne de l'histoire géologique des Petites Antilles. Il abrite également plusieurs espèces menacées, dont le cactus "Tèt a l'anglé". Le prélèvement de roches et de fossiles y est évidemment interdit. Son classement a fait l'objet d'un large consensus, les collectivités territoriales ont soutenu le projet dès son lancement. Il s'agit de la seconde réserve naturelle guadeloupéenne, la première ayant été créée à Petite-Terre.

[Télécharger](#) le décret de création

La Belle Henriette est classée

340 ha majoritairement sur le domaine maritime viennent d'intégrer la nouvelle réserve naturelle nationale de la casse de la Belle Henriette. Située sur les communes de La Tranche-sur-Mer et de La Faute-sur-Mer en Vendée, elle trouve son origine dans le plan d'actions en faveur du Marais poitevin initié en 1996. Il s'agit de préserver un site figurant parmi les rares témoins de l'évolution naturelle du cordon dunaire. 360 espèces végétales telles que la luzerne maritime et l'œillet de France sont recensées au niveau de la lagune de la Belle Henriette, qui sert de halte migratoire pour bon nombre d'oiseaux dont la barge à queue noire. La création de la réserve devrait constituer un nouvel atout touristique pour ce territoire touché par la tempête Xynthia en 2010.

[Télécharger](#) le décret de création

[Retour au sommaire](#)

Gestion des sites

Que s'est-il passé sur les sites cet été ?

L'été se termine, les gestionnaires ont proposé des animations pendant les vacances, mais ils ont également poursuivi les travaux et leurs études sur les sites. Petit tour de France des activités réalisées par le réseau en juillet et en août :

- Association du fort de la Crèche : chantier international pour restaurer le fort ;
- Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine : aménagements de mares abandonnées en zones non chassées et arrivée de trois nouveaux troupeaux (vaches Highland Cattle, chevaux Konik Polski et de Camargue) ;
- Calvados littoral : tonte et « check-up » du troupeau de douze brebis de la réserve ornithologique du Gros banc ;
- Syndicat mixte des espaces naturels de la Manche : chantier international pour restaurer le milieu dunaire et nettoyer les petites mares ;
- Plougrescant : chantier international pour restaurer des lavoirs ;
- Ile de Groix : collecte de miel provenant de ruchers d'abeilles noires ;
- Conservatoire des espaces naturels de Languedoc-Roussillon : baguage de sternes caugeks ;
- Syndicat mixte du bassin de l'Or : restauration d'îlots de nidification ;
- La Seyne-sur-Mer : chantier d'insertion avec des détenus volontaires au domaine de Fabrégas ;

- Syndicat intercommunal de l'ancienne poudrerie : réalisation d'une étude pour la remise en eau des moulins, l'accessibilité au public et propositions de scénographies par un groupe d'étudiants ;
- Conseil général de Haute-Corse : recherche de cyanobactéries endémiques (utiles pour le secteur agricole) ;
- Le Robert et Sainte (Martinique) et Terre-de-Haut (Guadeloupe) : sauvetages de juvéniles de tortues échoués dans les bancs d'algues brunes.

Si vous êtes gestionnaires, n'hésitez pas à nous signaler les chantiers, travaux et tout autre projet que vous avez entrepris cet été !

Contact : Mélissa Malvoisin – m.malvoisin@rivagesdefrance.org – 01 44 63 56 72

Programme 2011-2012 des événements nationaux destinés au public

Bon nombre de gestionnaires et de gardes du littoral proposent des animations sur leurs sites. Afin de préparer au mieux le programme de vos activités à destination du public pour 2011-2012, voici les dates des événements nationaux liés à la préservation de l'environnement :

- 1^{er} octobre 2011 : le Jour de la nuit www.jourdelanuit.fr ;
- Du 22 au 25 mars 2012 : les Initiatives océanes www.initiativesoceanes.org ;
- Du 9 au 13 mai 2012 : la Fête de la nature, dont le thème sera l'oiseau <http://fetedelanature.com> ;
- Vers le 8 juin 2012 : les Journées de la mer <http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/-Les-Journees-de-la-mer>

Nous vous rappellerons dans les prochaines lettres d'information les modalités d'inscription à l'ensemble de ces manifestations.

Les élus varois partagent leurs expériences sur l'érosion côtière

L'érosion des plages était le sujet-phare de l'assemblée générale du syndicat des communes du littoral varois. Elle s'est déroulée en août dernier, en présence du préfet. Les côtes du département sont confrontées à une accélération du processus d'érosion. Compte tenu des enjeux économiques et touristiques, les élus souhaitent limiter au plus vite la régression des plages.

Les trente communes présentes ont pu échanger leurs expériences sur le sujet. A Hyères, deux géotubes (boudins remplis de sable) ont été fixés sous l'eau en 2008, ainsi qu'un tapis antidérapage. Les résultats sont probants, aucun impact sur les posidonies n'a été détecté. Mais l'un des géotubes s'est déchiré, nécessitant d'envisager l'installation d'un nouveau boudin. Autre exemple, l'association de communes déficitaires et excédentaires en sédiments : Carqueiranne utilise du sable du Lavandou, et Toulon celui de Bormes-les-Mimosas.

Il est prévu de cartographier le littoral varois afin de disposer de données précises sur ce problème. Une stratégie globale soutenue par le préfet devrait également prochainement démarrer.

Bilan des Initiatives océanes 2011

La Surfrider Foundation peut être satisfaite des [Initiatives océanes 2011](#), événement sensibilisant à la problématique des déchets aquatiques. En France, 681 opérations de nettoyage ont été recensées, associant 22 000 participants. Ils ont ramassé l'équivalent de 26 bus de déchets, soit 2600 mètres

cube. A l'échelle mondiale, des démarches similaires ont été initiées dans 35 pays comme le Canada, la Corée du Sud ou Madagascar. Quelques anecdotes : 1000 enfants ont participé à un nettoyage de plage au Maroc, le littoral de Mayotte a été débarrassé de 72 pneus et les Espagnols ont ramassés 5600 mégots en 30 minutes !

Le papillon qui empoisonne le quotidien des Guyanais

[Sinnamary](#) ainsi que les communes guyanaises voisines subissent depuis plusieurs mois une épidémie de papillonite, affection de la peau causée par les poils urticants des papillons cendre. Ces derniers passent leur stade larvaire dans les mangroves. Après avoir atteint leur stade adulte, ils deviennent actifs au crépuscule et pendant la nuit. Pour limiter leur prolifération, la municipalité de Sinnamary a posé des pièges à la périphérie de la ville, qui s'avèrent partiellement efficace. Elle a également décidé d'éteindre les éclairages publics et les habitants sont invités à ne pas sortir de chez eux le soir. Outre l'impact sanitaire sur les populations locales, ce phénomène a des conséquences économiques, avec la fermeture des restaurants, des magasins et l'annulation d'événements comme la fête de l'eau.

Pour remédier à ce problème, une cellule de veille a été créée. Cette dernière, ainsi que la DEAL et l'agence régionale de la santé, se sont dites favorables à l'utilisation d'un pesticide, le Btk, afin d'éradiquer le lépidoptère incriminé. Une demande de dérogation est en cours, car ce produit est autorisé en agriculture mais interdit dans la lutte contre les nuisibles selon une directive européenne. Si elle est accordée à temps, une pulvérisation aérienne sera réalisée sur une zone test de 10 ha. En cas de résultats satisfaisants, le pesticide pourrait être pulvérisé sur 30 000 ha, dont les marais de Yiyi et une partie du centre spatiale de Kourou. Parallèlement à cette opération, la cellule de veille prévoit de produire davantage de pièges lumineux.

Les sargasses, fléau du littoral antillais

Cet été, la Guadeloupe et la Martinique ont dû faire face à l'arrivée massive d'algues brunes, les sargasses, sur leurs plages. Ce phénomène a débuté en juillet, et les problématiques qu'il soulève sont proches de celles engendrées par les marées vertes en Bretagne : l'impact pour la population et l'économie de ces territoires, le ramassage, le traitement de ces déchets verts, etc. Mais leur origine est différente. Provenant de la mer des Sargasses, leur développement s'effectue au large et non sur les littoraux. Les conditions environnementales (luminosité, concentration en nutriments) ont probablement favorisé leur développement en 2011. Comme les vents et les courants sont un peu plus importants cette année, elles sont arrivées en masse sur les littoraux. Les échouages d'algues brunes ne sont pas des événements nouveaux puisque le premier épisode date de 1986 d'après l'Observatoire du Milieu Marin Martiniquais. En juillet 2011, ce même organisme affirmait que la prolifération n'était pas provoquée par une pollution des eaux côtières. Quant à la direction de l'environnement, elle a indiqué que cette pollution pouvait être due :

- aux rejets domestiques et agricoles dans les eaux côtières ;
- à la diminution de la population d'oursins diadèmes (brouteurs d'algues) suite à une maladie touchant l'espèce dans les années 80 ;
- à la diminution des populations de poissons herbivores en raison de la surpêche.

Ces algues dégagent de l'hydrogène sulfuré en se décomposant sur les plages, mais à des concentrations nettement inférieures aux différents seuils de danger. Plusieurs actions ont été mises

en place : survols en hélicoptère pour suivre l'évolution du phénomène ; création d'une cellule d'expertise en Guadeloupe pour conseiller les maires sur le ramassage des algues et leur épandage ; création d'un comité de pilotage en Martinique avec les principaux intéressés ; consignes aux maires pour informer les usagers des plages. Concrètement, comment cela se traduit-il sur le terrain ? Des jeunes martiniquais recrutés avec le concours des missions locales ramassent les algues sur les communes du Diamant, du Vauclin, du Robert... Elles sont acheminées au Centre de valorisation organique du Robert et mélangées avec d'autres déchets verts pour en faire du compost. Neuf semaines plus tard, le produit obtenu est bon pour la commercialisation. Les gardes du littoral se mobilisent également. Ils collectent les juvéniles de tortues prisonniers des sargasses et les remettent à l'eau au large afin de s'assurer qu'ils ne seront pas de nouveau piégés par les algues. La période de ponte et d'éclosion des tortues s'étendant d'avril à octobre, il est nécessaire d'agir rapidement sur cette espèce protégée.

Un problème majeur risque cependant de subsister : il est difficile pour les autorités de prévoir à long terme si ces algues brunes viendront s'échouer sur les plages, puisqu'elles ne disposent d'aucun moyen fiable pour modéliser le courant dans les petites Antilles.

Affaire à suivre...

[Retour au sommaire](#)

Du côté des sites

Le passé d'Hyères refait surface

Le sous-sol d'Hyères recèle beaucoup de trésors. Il ne s'agit ni d'or noir, ni d'or blanc mais de vestiges archéologiques. Michel Bats, directeur de recherche au CNRS et 17 étudiants poursuivent des fouilles débutées en 2002. Ils ont réussi cet été à dégager du mobilier, un rempart d'îlots grecs, un réseau de canalisations et l'extrémité d'un bassin. Tous ces éléments permettent de mieux comprendre comment a évolué la cité entre le IV^e siècle avant JC et le I^{er} siècle après JC : une ville construite comme un carré, puis un effondrement, une reconstruction et l'aménagement d'une grande terrasse sur laquelle reposaient des thermes romains. Ces derniers devaient probablement proposer des bains thérapeutiques et accueillaient déjà des touristes ! La commune, qui finance pour le moment seule ces fouilles à hauteur de 7000€ cette année, a prévu a minima de créer un centre d'interprétation pour valoriser son patrimoine historique. Elle a également prévu de rechercher d'autres subventions grâce à la mise en place d'un comité de pilotage et d'essayer de démarrer une nouvelle tranche de fouilles l'année prochaine.

Sous le sable le goudron...

Des traces de fours à goudron végétal antiques ont été découvertes cet été au Marensin dans les Landes. Un groupe d'étudiants en archéologie, sous la direction de Philippe Jacques, a mis à jour des foyers avec cavité et des fragments de jarres datant du IV^e siècle, ensevelis sous des buttes de sable dans le massif forestier côtier. A la lumière de ces éléments, il est possible de s'imaginer à quoi devait ressembler ce territoire il y a 1600 ans : un site couvert de grandes jarres dont le fond était planté dans le sol, des amas de racines, branches, souches de pins maritimes jetés dans ces grands récipients fortement chauffés, et la production finale de goudron recueilli au bas des jarres. Cette poix servait alors à calfater les bateaux. Des fours similaires ont été retrouvés dans le nord des Landes. La découverte de goudron du Sanguinet à Guernesey, à bord d'une épave gallo-romaine,

avait permis de mettre à jour l'existence d'un commerce maritime de ce produit depuis le littoral landais. La Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine et le Conseil général des Landes ont financé le chantier de fouilles.

423 bagues à 423 pattes

L'îlot du Fangassier, unique site de reproduction du flamant rose en France, a reçu la visite de 175 participants pour une opération de baguage. Ils ont contribué à baguer 423 poussins, soit un bilan satisfaisant compte tenu des difficiles conditions météorologiques. Plusieurs prélèvements ont été effectués sur une centaine d'oiseaux par la [Tour du Valat](#) afin de rechercher des parasites, la malaria ou encore pour des recherches génétiques. Près de 130 photos de cet événement sont disponibles sur le [site de l'atlas interactif du flamant rose](#).

Les marées vertes responsables de la mort des sangliers dans les Côtes d'Armor

« L'hypothèse la plus vraisemblable est l'intoxication par l'H₂S » : telle est la conclusion de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) au sujet des sangliers, ragondins et blaireaux retrouvés morts dans la baie de Morieux cet été lors de l'arrivée massive d'algues vertes sur les côtes bretonnes. Les mesures effectuées au niveau du sol indiquent des dégagements importants de ce gaz sous forme de bouffées lors du perçage de la croûte d'algues. Quant aux analyses de l'air, elles révèlent que les valeurs les plus élevées ont été relevées au niveau des sites les plus difficiles d'accès, en particulier les vasières.

Concernant l'impact sur la santé humaine, l'institut estime que des expositions de longue durée à de faibles concentrations ne semblent pas présenter de risque préoccupant pour la santé. En effet, l'odeur nauséabonde dégagée par le H₂S pousse les riverains à ne pas s'attarder sur les zones à risques. Des expositions de courte durée à des concentrations élevées, par exemple pour les randonneurs, ont pu provoquer une anesthésie de l'odorat au-delà d'une heure d'exposition en continu et compte tenu des doses relevées sur ce site.

L'Ineris conclut ainsi : « les concentrations mesurées peuvent atteindre les seuils mortels (2.408 mg/m³ pour une exposition d'une minute) », même s'il est peu probable qu'un individu soit exposé à une bouffée au niveau du sol. Toutefois, il ajoute que « l'hypothèse de la survenue d'un accident ne peut être écartée ».

[Télécharger](#) le rapport d'étude

117 à 218 millions d'euros par an pour des zones humides normandes

C'est la valeur des 49000 ha de zones humides du [Parc naturel régional du Cotentin et du Bessin](#), selon une étude du Commissariat général au développement durable (CGDD). Son objectif était de déterminer la valeur économique des services rendus par les zones humides et le type de méthodologie pour y parvenir, cette dernière s'appuyant sur trois étapes-clés. Dans un premier temps, il s'agit de comprendre le fonctionnement et la dynamique des zones humides du territoire. Le travail se poursuit par une estimation des valeurs monétaires des biens et des services écosystémiques du parc. Enfin, la valeur économique totale des zones humides est évaluée, par l'agrégation raisonnée des valeurs économiques individuelles obtenues pour chaque service.

Quatre types de services ont été retenus pour cette analyse :

- les services de production (bois, énergie, nourriture, etc.) ;

- les services de régulation (purification de l'eau, contrôle de l'érosion, etc.) ;
- les services culturels ;
- les services de soutien pour la production de tous les autres services.

Autre point intéressant : le CGDD a souhaité connaître la valeur de non-usage des zones humides du parc naturel régional. L'étude menée auprès de 800 personnes révèle que le consentement à payer s'évalue à 39 euros par an et par habitant.

Au final, des valeurs de références ont été établies, et pourront être intégrées à d'autres études ou dans des analyses coûts-bénéfices.

Télécharger [l'étude](#).

[Retour au sommaire](#)

Colloques

LIFE'Tour – Du 5 au 7 octobre 2011

Le pôle relais lagunes méditerranéennes organise le LIFE'Tour, destiné en priorité aux gestionnaires de lagunes de Languedoc-Roussillon, de PACA et de Corse. Il s'agit de faire un premier retour d'expériences, 2 ans et demi après la mise en place du projet. Trois thématiques seront à l'honneur :

- La restauration de milieux dunaires et périlagunaires ;
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- La gestion de la fréquentation et les campagnes de sensibilisation.

Ces journées se dérouleront dans l'Hérault et le Gard.

Plus d'informations auprès de Sonia Bertand par [mail](#) ou au 04 67 02 21 28

[Télécharger](#) le programme

Martinique : Quelle stratégie entre approche globale et actions locales, pour la gestion durable des littoraux antillais ? – Du 11 au 13 oct. 2011

Ce forum s'articule autour des enjeux relatifs à la gestion intégrée de la mer et du littoral des Antilles françaises. Il a pour objectif de réunir les acteurs concernés par l'aménagement, la préservation et la gestion des espaces littoraux, afin qu'ils échangent et débattent des enjeux de gouvernance et de gestion durable. Des interventions en séance plénière, des ateliers thématiques et des tables rondes seront proposées aux participants. Un village expo sera également installé.

Télécharger le [programme](#) et le [bulletin d'inscription](#)

Accueil du public et conservation des grandes zones humides régionales – 12 oct. 2011

Le Conservatoire du littoral et la région Pays de la Loire proposent une journée d'échanges techniques et de recueils d'expériences sur l'accueil du public et la conservation des grandes zones humides régionales. Elle se tiendra à Lavau-sur-Loire. Au programme : séance plénière sur la conservation de la biodiversité et sur le projet d'aménagement de la maison Guerlain sur le lac de Grand-Lieu, et sortie à l'observatoire de Lavau-sur-Loire.

[Télécharger](#) le programme

Vulnérabilité des écosystèmes côtiers au changement global et aux événements extrêmes – Du 18 au 21 oct. 2011

Ce colloque international doit faire le lien entre diverses thématiques afin de mieux comprendre la nature des principaux processus physiques, chimiques et biologiques intervenant sur la modification de la structure et de la fonctionnalité des écosystèmes côtiers.

Quatre sessions sont proposées :

- Comprendre le fonctionnement des écosystèmes et des processus impliqués ;
- Evaluation de la réponse de l'écosystème ;
- Outils et stratégies d'aménagement ;
- Gestion intégrée de l'océan et de la zone côtière.

Organisé par l'Ifremer, le CNRS, l'IRD et le Muséum national d'histoire naturelle, il se tiendra à Biarritz. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 24 septembre 2011.

[Consulter](#) le site de l'événement

Journées nationales d'études de l'Association nationale des élus du littoral – Du 19 au 21 oct. 2011

Les journées auront pour thème « Habiter le littoral » et se tiendront aux Sables d'Olonne. Plusieurs tables rondes sont prévues : concilier risques naturels, protection des personnes et activités ; quel urbanisme demain pour le littoral ; la gestion partagée des espaces maritimes ; etc.

Programme détaillé et inscription sur le [site de l'ANEL](#)

Forum des gestionnaires – 12 et 13 décembre 2011

L'Atelier technique des espaces naturels et la LPO organisent la 17^e édition du Forum des gestionnaires à Nantes. Il portera sur la gestion des risques naturels, industriels et sanitaires dans les espaces naturels. Cette rencontre sera l'occasion d'apporter aux gestionnaires des témoignages et des outils pour mieux prendre en compte ces risques dans leur gestion quotidienne. Quatre thématiques sont au programme : la prévention, la gestion de crise, l'évaluation et les suivis ainsi que l'adaptation des pratiques et les nouvelles stratégies.

Il est possible de s'inscrire jusqu'au 25 novembre. Le programme détaillé est consultable sur le [site de l'événement](#).

[Retour au sommaire](#)

Publications

Guide des plantes de bord de mer – Atlantique et Manche

Rédigé par Christian Brock, agrégé de sciences naturelles, ce guide est très simple d'utilisation : après avoir observé le milieu dans lequel le végétal pousse, il devient possible de l'identifier grâce à un système d'onglets situés en haut, sur le côté et en bas des pages.

[Commander](#) le guide

Guide des sentiers du sud de la Corse

Des fiches descriptives des sentiers pédestres et sous-marins du Parc marin international des Bouches de Bonifacio sont disponibles en téléchargement. Elles reprennent les particularités des parcours, la faune et la flore à observer et sont illustrées par des aquarelles.

[Consulter](#) les fiches

Ils grandiront dans la lumière – Les forestiers du Ventoux

Jean-Philippe Deslandes, délégué Lacs au Conservatoire du littoral, a publié son troisième ouvrage consacré au reboisement du Mont Ventoux.

Plus d'informations sur son [blog](#)

[Commander](#) le roman

[Retour au sommaire](#)

Sorties

Var – Domaine du Rayol

Le Domaine du Rayol organise la fête des plantes méditerranéennes, intitulée Gondwana, le samedi 1^{er} et le dimanche 2 octobre. La flore de la Nouvelle-Zélande sera à l'honneur. Des conférences, des rencontres avec les pépiniéristes, des ateliers pour les adultes et les enfants sont au programme de ce week-end.

[Télécharger](#) le programme

Paris – Jardin du Luxembourg

Près de 80 photos d'espaces naturels protégés sont exposées sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris, jusqu'au 15 janvier 2012. Ce projet, intitulé « Cœurs de nature en France », a réuni les Réserves naturelles de France, les Parcs nationaux de France, le Conservatoire du littoral, l'Agence des aires marines protégées, l'Office national des forêts et le magazine Terre sauvage. Plusieurs sites littoraux ont été photographiés par l'agence Sipa press: la réserve naturelle des îles Lavezzi, les falaises d'Amont, la réserve naturelle d'Amana en Guyane, et bien d'autres encore.

Plus d'informations sur le [site de l'événement](#)

[Retour au sommaire](#)

Emplois / Stages / Bénévolat

Retrouvez les offres sur le site de Rivages de France, dans la rubrique [Emplois et stages](#).

Les dernières offres d'emplois mises en ligne :

- Chargé(e) de mission « Communication et promotion de la filière pêche » au Comité local des pêches de Lorient-Etel ;
- Chargé(e) d'études spécialisé (estuaire-littoral) à l'Agence de l'eau Seine-Normandie (catégorie A) ;
- En Nouvelle-Calédonie, un poste de directeur(trice) du Centre d'initiation à l'environnement, et un poste au sein du service communication de l'Observatoire de l'environnement.

[Retour au sommaire](#)

Sites Internet

Les métiers de la biodiversité

Un nouveau site dédié aux métiers de la biodiversité vient d'être mis en ligne : <http://metiers-biodiversite.fr>. Ce site s'appuie sur l'étude d'identification des métiers de la biodiversité et de ses services écologiques réalisée par l'Atelier technique des espaces naturels (ATEN) et l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), remise récemment à Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. 140 formations initiales sont répertoriées, correspondant à 41 métiers. A titre d'exemple, la profession de garde nature est présentée en indiquant les différents employeurs, le niveau de qualification, les activités, les compétences et les formations associées. Une analyse prospective est également disponible par famille de métiers.

Le réseau tee est de retour

Le site www.reseau-tee.net, plateforme bien connue des professionnels de l'environnement, des étudiants et des demandeurs d'emploi, est de nouveau ouvert depuis le 1^{er} septembre. L'association nationale du réseau des TEE a repris sa gestion. Vous pouvez donc à nouveau déposer ou rechercher des offres d'emploi et de stage.

[Retour au sommaire](#)

Formation

Les zones humides : importance écologique et actualités réglementaires

Elle se déroulera le 14 octobre à Cholet, en partenariat avec le CNFPT Pays de la Loire, la communauté d'agglomération du Choletais et l'association des ingénieurs territoriaux de France. Un cadre d'actions sera proposé aux responsables des services environnement et les acteurs des opérations d'aménagement des collectivités, à partir d'intervention d'experts et de témoignages.

[Consulter](#) la présentation de la journée



27 rue Blanche – 75009 Paris – 01 44 24 00 81
1 bis rue Pémagnie – 14000 Caen – 02 31 97 31 00

rivages@rivagesdefrance.org